

ELEMENT^{AI}

Element AI
6650, rue Saint-Urbain, Suite #500
Montréal, Québec, H2S 3G9

Montréal, 23 janvier 2019

Monsieur Eric Girard
Ministre des Finances
380, rue Saint-Antoine Ouest, 5e étage
Montréal (Québec) H2Y 3X7
ministre@finances.gouv.qc.ca

Objet : Consultations prébudgétaires du Québec – Element AI

Monsieur le ministre,

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que nous avons participé à l'exercice des consultations prébudgétaires du gouvernement du Québec. D'emblée, nous souhaitons vous remercier pour votre écoute active et pour votre intérêt pour l'essor de l'intelligence artificielle au Québec. Nous avons aujourd'hui une position de leadership sur l'échiquier mondial et nous devons impérativement nous mobiliser pour saisir le maximum des opportunités qui s'offrent au Québec.

Les questions que vous avez adressées au public et aux membres du milieu des affaires cherchent, notamment, à accroître le potentiel économique du Québec, à favoriser le développement des entreprises et à créer des emplois bien rémunérés. Nous sommes convaincus qu'Element AI est un partenaire privilégié pour répondre à vos ambitions et nous espérons que la teneur de nos discussions ont su répondre à vos questionnements.

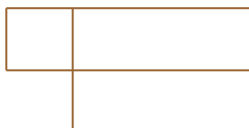
Nous souhaitons résumer et réitérer certaines de nos suggestions par la transmission d'un document de réflexion à votre attention.

Nous demeurons disponibles afin de discuter plus amplement de nos propositions ou de l'ensemble du développement de la filaire de l'intelligence artificielle au Québec.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre considération distinguée.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'S. P. Diamond', with a stylized flourish at the end.

Simon-Pierre Diamond
Politiques publiques et relations gouvernementales
Element AI



ELEMENT^{AI}

6650, rue Saint-Urbain, Suite #500, Montréal, Québec, H2S 3G9

23 janvier 2019

Consultations prébudgétaires du Québec

Document de réflexion à l'attention du ministre des Finances

1- Reconnaître et supporter les entreprises en situation d'hypercroissance

Element AI est un succès québécois sans précédent. Seulement deux années après sa fondation, l'entreprise compte déjà plus de 500 employés. Cela est une conséquence directe de l'engouement du marché pour notre modèle d'affaires et de la confiance des investisseurs pour notre impressionnant bassin de talents en matière d'intelligence artificielle. Il y a une course mondiale pour l'acquisition des chercheurs et nous sommes fiers d'être un vecteur d'attraction aussi important. Paradoxalement, notre succès n'est pas sans conséquences malencontreuses.

En dépassant le seuil de 499 employés et en levant au-delà de 75 M\$ d'actifs lors de la première ronde de financement de l'entreprise, Element AI est désormais considéré par votre ministère – et par plusieurs autres initiatives gouvernementales ou paragouvernementales – comme une grande entreprise, arrivée à maturité, qui est souvent privée de l'aide qui lui était autrefois accordée. C'est le cas, notamment, de l'octroi :

- du *Crédit d'impôt relatif à la recherche et développement sur les salaires* qui est réduit de 37,5% à 17,5% lorsque l'actif de l'entreprise dépasse 75 M\$¹ ;

¹ Revenu Québec, (2018). L'aide fiscal pour la recherche scientifique et le développement expérimental. p. 13

- du *Crédit d'impôt pour la recherche universitaire ou la recherche effectuée par un centre de recherche public ou par un consortium de recherche* qui était de 30% qui est réduit à 14% lorsque l'actif de l'entreprise dépasse 75 M\$² ;
- du *seuil d'exclusion* au montant des dépenses réductibles augmente de 50 000\$ à 225 000\$ pour les deux crédits d'impôt ci-haut³ ;
- des cotisations au *Fonds des services de santé (FSS)* qui se trouvait entre 1,75% et 2,3% atteignent désormais 4,26% lorsque la masse salariale d'une entreprise dépasse 5,5 M\$⁴ ;
- du *Programme innovation* du ministère de l'Économie et de l'Innovation qui priorise explicitement le soutien aux petites et moyennes entreprises⁵. Il en va de même de certains programmes d'autres juridictions, notamment le programme *Solutions innovatrices Canada*⁶ ou le *Programme d'aide à la recherche industrielle (PARI)*⁷ qui sont admissibles seulement aux entreprises qui comptent au plus 499 employés.

Nous croyons que les critères relatifs aux actifs ou au nombre d'employés qui balisent l'aide gouvernementale maximale ou qui accentuent les fardeaux financiers ne sont pas légitimement applicables aux entreprises en démarrage en situation d'hypercroissance, en plus de ne pas répondre adéquatement aux objectifs du gouvernement en matière d'innovation et de développement économique.

Sur la question des actifs. Il est vrai qu'une entreprise en hypercroissance est en mesure d'assembler des sommes significatives de financement auprès de fonds de capital-risque.

² Revenu Québec (2018). « L'aide fiscal pour la recherche scientifique et le développement expérimental ». p. 17

³ Ibid., p. 13 et 16

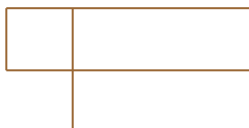
⁴ Revenu Québec (2019). « Formules pour le calcul des sources de retenues à la source et des cotisations ». p. 13

⁵ Ministère de l'Économie et de l'Innovation (2019). « Programme innovation ». [En ligne]

<https://www.economie.gouv.qc.ca/bibliotheques/programmes/aide-financiere/programme-innovation/> (consulté le 23 janvier 2019)

⁶ Gouvernement du Canada (2019). « Programme Solutions innovatrices Canada - Admissibilité au Programme et processus ». [En ligne] <https://www.ic.gc.ca/eic/site/101.nsf/fra/00002.html> (consulté le 23 janvier 2019)

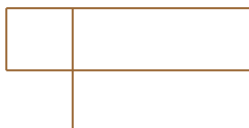
⁷ Gouvernement du Canada (2019). « Programme d'aide à la recherche industrielle (PARI) - Aide financière ». [En ligne] https://www.nrc-cnrc.gc.ca/fra/pari/services/aide_financiere.html (consulté le 23 janvier 2019)



Inévitablement, ce financement figurera au livre comptable. Toutefois, ces actifs servent à assumer les dépenses courantes, la masse salariale et les investissements nécessaires à la croissance de l'entreprise. En soi, il s'agit d'un flux de trésorerie *extraordinaire* dédié au démarrage et à la recherche qui ne devrait pas être associé à la conception traditionnelle des actifs de la grande entreprise. *A fortiori*, il serait contraire aux objectifs de votre ministère que ces actifs pénalisent les investissements en recherche et développement, alors que ceux-ci s'avèrent névralgique à l'avenir de l'entreprise et pour le développement de la filaire de l'intelligence artificielle au Québec.

Maintenant, sur la question du nombre d'employés et de la masse salariale. Il est manifeste que notre entreprise a vu son nombre d'employés augmenter rapidement, mais cela répond aux impératifs des entreprises à fort potentiel dans le milieu technologique. La croissance de la taille de l'entreprise n'est pas conséquente avec sa maturité et son cycle de développement. Deux ans après sa création, Element AI est aujourd'hui dans une position charnière pour son avenir. Pour atteindre la rentabilité ainsi qu'une position dominante sur le marché, il est nécessaire de poursuivre l'acquisition de talents, d'accentuer la recherche et le développement sur ses produits d'intelligence artificielle qui ont été identifiés comme ayant un fort potentiel sur le marché et, finalement, d'augmenter les ressources dédiées à la commercialisation de ses produits. Manifestement, ce sont des défis attribuables à l'entreprise en démarrage qui mérite une qualification gouvernementale à ce juste titre et qui doit profiter d'un soutien conforme à ses objectifs et son grand potentiel.

Nous proposons au gouvernement du Québec de prendre acte de la réalité des entreprises en situation d'hypercroissance et de leur attribuer un statut qui leur donne pleinement accès à l'aide dédié aux entreprises en démarrage, indépendamment de leur montant d'actifs, de leur masse salariale ou de leur nombre d'employés.
--



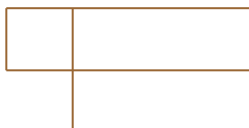
2- Programmes d'approvisionnement stratégique

Grâce à nos investissements en recherche fondamentale, le Québec a su s'imposer comme un leader mondial de l'intelligence artificielle. Aujourd'hui, nous dénombrons plus d'une dizaine de laboratoires de recherche publics dont plusieurs se qualifient parmi les plus prestigieux au monde. Ces avancées académiques majeures effectuées par des chercheurs québécois et canadiens ont donné naissance à plusieurs centaines d'entreprises en démarrage et a permis l'attraction de dizaines de groupes d'investisseurs, d'accélérateurs, d'incubateurs et de laboratoires de recherche privés. Nous pouvons être fiers d'avoir créé un environnement aussi porteur pour l'avenir du Québec. Il suffit maintenant d'en saisir le plein potentiel.

Malheureusement, la course internationale à l'intelligence artificielle est loin d'être gagnée et nos assises demeurent fragiles. En termes d'investissement privé et d'entreprise de stature mondiale, le Québec a encore beaucoup à faire. Il y a un fossé difficile à franchir entre la recherche appliquée l'entreprise en mesure de générer un milliard de revenus et d'imposer sa présence mondialement. Trop souvent, les entreprises en démarrage québécoises, malgré leur immense potentiel de croissance, tendent à passer sous le contrôle étranger. Il y a manifestement une lacune au sein de nos politiques publiques de développement économique pour transformer une entreprise prometteuse en un véritable géant international. C'est également à ce constat qu'est arrivée la *Table de stratégies économiques du Canada – industries numériques*⁸.

Historiquement, plusieurs programmes gouvernementaux et plusieurs contrats publics étaient réservés à l'entreprise en démarrage et à l'entreprise détenant peu de financement. Bien que cette orientation soit légitime et ait réussi à dynamiser le marché de l'IA au Québec, nous croyons que votre gouvernement devrait maintenant aller plus loin et voir plus grand. Nous devons profiter de notre position de leader pour créer des entreprises québécoises qui peuvent rivaliser avec les

⁸ Gouvernement du Canada (2018). « Rapport des Tables de stratégies économiques du Canada : Industries numériques, L'impératif de l'innovation et de la compétitivité : Saisir les occasions de croissance ». p. 5 et 6

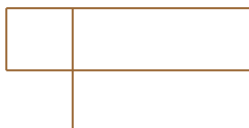


géants technologiques. Ces entreprises, par leur renommée internationale, par leur nombre d'employés, par leur capacité de générer des revenus de milliards de dollars, feront la fierté des Québécois et augmenteront la force économique du Québec.

Pour accomplir cette ambition, le gouvernement doit miser sur les entreprises québécoises qui représentent un fort potentiel et, en pratique, une façon efficace pour y arriver repose sur l'approvisionnement stratégique et le financement ciblé de projets. Malheureusement, selon la plus récente étude de l'OCDE⁹ en matière de support public aux entreprises investissant en recherche et développement, le Canada fait piètre figure en ce qui a trait au financement public direct. Pourtant, les entreprises à l'image d'Element AI, ont grandement investi en recherche et développement et en acquisition de talents et peuvent maintenant commercialiser leurs produits et services. C'est à ce niveau que votre gouvernement doit intervenir. Nous souhaitons compter nos gouvernements parmi nos clients. En se portant acquéreur de solutions d'intelligences artificielles ou en finançant des projets spécifiques, l'État pourra accomplir deux objectifs à la fois. D'une part, l'administration gouvernementale et la desserte des services pourront être plus efficaces et améliorer leur qualité. Une telle volonté devrait légitimement s'imposer auprès de nos décideurs publics, après tout, pour quelles raisons l'immense potentiel de l'intelligence artificielle devrait être une exclusivité du secteur privé.

Deuxièmement, avec une politique d'octroi de contrats dans l'IA, le gouvernement mettrait à l'œuvre les entreprises québécoises qui sont en phase de commercialisation. Ainsi, par la livraison tangible de leurs produits, ces entreprises pourront accroître leur crédibilité auprès des clients internationaux potentiels. Il s'agit assurément d'une situation qui favoriserait autant le gouvernement que les entreprises québécoises et qui permettrait d'accroître le développement économique de cette filaire prometteuse.

⁹ OECD (2018), « R&D Tax Incentives : Canada, 2017 », www.oecd.org/sti/rd-tax-stats-canada.pdf, Directorate for Science, technology and Innovation, April 2018.

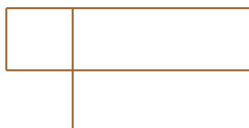


Enfin, il y a un autre avantage à une politique de contrats publics dans l'intelligence artificielle et celle-ci s'inscrit concrètement dans la dynamique des entreprises en situation d'hypercroissance. Il s'avère que les revenus générés par la livraison de produits ou de services ont un impact exponentiel sur l'évaluation d'une entreprise ce permet de favoriser son financement en plus de réduire les risques de vente à des intérêts étrangers. L'écosystème mondial de l'intelligence artificielle est féroce et les grands joueurs internationaux ont tout avantage à consolider le marché. Ceux-ci peuvent compter sur l'appui de leur gouvernement et naviguent à travers les enjeux géopolitiques pour imposer leurs produits et leur utilisation de l'intelligence artificielle. Nous souhaitons que le gouvernement du Québec puisse devenir un partenaire de choix afin de permettre aux entreprises québécoises à fort potentiel de s'imposer sur l'échiquier mondial.

Plusieurs avenues sont envisageables pour parvenir à de tels objectifs. D'une part, le gouvernement peut entamer une refonte de sa gestion gouvernementale afin d'intégrer des solutions d'intelligence artificielle. Ce programme ou cette politique d'approvisionnement pourrait, par exemple, prendre en compte le nombre d'employés travaillant au Québec, le nombre de chercheurs associés à des laboratoires québécois ou à la capacité de l'entreprise à déployer d'importantes équipes à proximité des ministères ou de la desserte des services publics. Également, certains programmes d'autres juridictions peuvent servir d'exemple afin de financer des projets et mandats d'intelligence artificielle. Nous pouvons prendre exemple du *Fonds stratégique pour l'innovation*¹⁰ du gouvernement du Canada (SIF) qui permet le financement de projet proposé par l'entreprise privée ou de la politique fédérale d'approvisionnement qui permet la préqualification de fournisseurs de services, de solutions et de produits d'intelligence artificielle¹¹. Ce processus permettra aux entreprises d'accélérer et de faciliter l'octroi de contrats publics dans le domaine spécifique de l'intelligence artificielle.

¹⁰ Gouvernement du Canada (2019). « Fonds stratégique pour l'innovation ». [En ligne] <http://www.ic.gc.ca/eic/site/125.nsf/fra/accueil> (consulté le 23 janvier 2019)

¹¹ Services publics et Approvisionnement Canada (2019). « Invitation à se qualifier (IQ) sur une liste de fournisseurs pour fournir au Canada des services, des solutions, des produits d'intelligence artificielle (IA) responsables et efficaces ».



Enfin, peu importe l'avenue préconisée par votre gouvernement, ce qui demeure névralgique est de permettre aux entreprises québécoises de commercialiser leurs produits et leurs services. L'objectif est de réussir à rapprocher l'écart qu'il existe entre la recherche et la création d'entreprises québécoises d'envergure mondiale.

Nous souhaitons que le gouvernement du Québec soit un pionnier parmi les administrations publiques du monde en devenant l'un des premiers intégrateurs des produits d'intelligence artificielle conçus par l'écosystème d'affaires québécois.

Conclusion

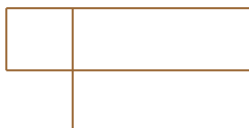
Une étude du gouvernement du Canada a démontré que les entreprises en hypercroissance contribuent jusqu'à 45% de la création nette d'emplois au Canada, bien qu'elles ne représentent que seulement 4% des entreprises canadiennes¹². Ces données sont confirmées par un document de l'OCDE publié en 2018 qui démontre, par exemple, qu'en France, la proportion de 4% d'entreprises en hypercroissance a contribué à 53% de la création d'emplois nette¹³. De plus, ce même document met en relief un avantage inhérent selon lequel les entreprises en hypercroissance affichent une productivité supérieure aux autres entreprises et contribuent, par leur leadership, à améliorer la productivité, l'innovation et l'entrepreneuriat de l'ensemble de l'environnement d'affaires¹⁴.

En 2019, l'impact prépondérant des entreprises en hypercroissance sur une économie nationale n'est plus à démontrer. Au contraire, celles-ci fascinent les décideurs publics du monde et de

¹² Industrie Canada (2006). « Le processus de croissance des entreprises : la création d'emplois selon l'âge des entreprises - Projet sur les entreprises en croissance : rapport de la phase IV ». p. 10

¹³ OCDE (2018). « Enabling SMEs to scale up – 2018 SME Ministerial Conference ». p. 9

¹⁴ Ibid., p. 7



nombreuses juridictions mettent en œuvre des initiatives pour transformer leurs entreprises en démarrage, en entreprises en hypercroissance, puis en entreprises d'envergure internationale. Dans les circonstances, il nous apparaît névralgique pour le gouvernement du Québec d'adopter des programmes de développement économique et des politiques fiscales qui favorisent l'émergence et le succès des entreprises en situation d'hypercroissance.

Alors que les principaux défis économiques du Québec reposent sur l'augmentation de notre productivité et sur la création d'emplois bien rémunérés à forte valeur ajoutée, il s'avère manifeste que les entreprises en situation d'hypercroissance, comme Element AI, représentent une solution aux objectifs de votre gouvernement. Nous espérons que les propositions contenues dans ce document pourront contribuer positivement à votre réflexion et serviront à soutenir la croissance du secteur de l'intelligence artificielle et de l'économie du Québec dans son ensemble.

